

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Nantes - Enquête Publique préalable au déclassement du domaine public métropolitain, rue Anatole de Monzie.

La poursuite de l'aménagement urbain de l'île de Nantes doit se traduire par l'implantation de nouveaux immeubles et la reconfiguration d'espaces publics qui nécessitent des adaptations du plan parcellaire et de la voirie existante.

Par arrêté n°2023-127 en date du 2 août 2023, la Présidente de Nantes Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable au projet de déclassement du domaine public, rue Anatole de Monzie, à Nantes.

A cet effet, Monsieur Antoine LATASTE, Chef de conservation des monuments historiques à la retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera du lundi 4 septembre 2023 au lundi 18 septembre 2023 :

- **à la Mairie annexe Île de Nantes** – 15 boulevard Général de Gaulle à Nantes – siège de l'enquête
ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h45 et de 14h00 à 17h30

Les pièces du dossier y seront déposées et le public pourra en prendre connaissance.

En outre le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie annexe Île de Nantes les :

- lundi 4 septembre de 9h00 à 12h00
- lundi 18 septembre de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public sur le projet de déclassement du domaine public de voirie pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la Mairie annexe Île de Nantes et au pôle Nantes Centralité – site de Chantenay. Elles pourront également être adressées par courrier électronique, avant la fin de l'enquête à l'adresse suivante : urbanisme-nantes-loire@nantesmetropole.fr ou par écrit, avant la fin de l'enquête, à l'adresse suivante : Monsieur LATASTE, commissaire-enquêteur, Nantes Métropole, Pôle Nantes Centralité, Place de la Liberté, 44100 NANTES. Ces observations pourront ainsi être annexées aux registres d'enquête.